

LE MÉTABISULFITE

Être bien informé pour bien se protéger

Organisme à but non lucratif, constitué autour de l'Etablissement National des Invalides de la Marine (ENIM), l'IMP regroupe des acteurs régionaux, des partenaires sociaux du commerce, du secteur des pêches maritimes, des cultures marines et un certain nombre de personnalités qualifiées. L'IMP assure une mission générale de prévention des risques professionnels pour le compte des ministères chargés de la mer et des pêches maritimes.

Navigants du commerce ou de la pêche, armateurs, capitaines et patrons-pêcheurs, officiers et personnels d'exécution, préventeurs (services d'Etat, organismes de conseil, de contrôle...), tous sont associés à son action.

Dans un environnement professionnel exigeant, les conditions de travail sont une composante essentielle de l'équilibre individuel, de l'efficacité des entreprises et, au-delà, de l'avenir de nos métiers.

L'IMP œuvre pour préserver la santé et la sécurité des gens de mer en contribuant à la modernisation des flottes, à la formation des personnels, au développement de nouvelles formes d'organisation et d'équipement en lien avec les réalités quotidiennes de chaque métier.

LE MÉTABISULFITE

Être bien informé pour bien se protéger

INTRODUCTION



La conservation des langoustines et des crevettes glacées durant plusieurs jours à bord des navires de pêche hauturiers, nécessite l'emploi de métabisulfite de sodium. L'utilisation de ce produit permet de stopper le phénomène de noircissement et la dégradation du produit. Pour ne pas nuire à la santé du marin, la manipulation du métabisulfite doit s'accompagner de précautions rappelées dans ce document.

CONSTAT

Une enquête réalisée auprès de 16 chalutiers hauturiers du Sud-Finistère ciblant la langoustine montre que :

- 81% d'entre eux utilisent le métabisulfite 3 à 4 fois par jour.
- Sur son lieu de stockage à bord, le produit n'est pas isolé des courants d'air dans environ 9 cas sur 10.
- Les deux techniques d'application du produit sont le saupoudrage, majoritairement utilisée (87,5% des cas) et le trempage (12,5%).
- 60% des marins interrogés indiquent éprouver des difficultés à respirer au contact du métabisulfite et 30% d'entre eux indiquent que le produit provoque de la toux.
- Si 80% d'entre eux portent systématiquement des gants de protection, 20% estiment toutefois que le port du masque constituerait une protection complémentaire adaptée.

DONNÉES DE SÉCURITÉ



Le métabisulfite est un produit chimique nocif en cas d'ingestion et pouvant provoquer de graves lésions oculaires. Il dégage au contact de l'acide, un gaz toxique.

CONDITIONS D'ACHAT

Comme pour toute autre préparation ou substance dangereuse à usage professionnel, le vendeur est tenu d'informer l'utilisateur de ce produit sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter. Cette information passe notamment par l'apposition de pictogrammes de sécurité sur le contenant et la fourniture de la fiche de donnée de sécurité (FDS) correspondante.

Dans le cas du métabisulfite, l'armateur devra donc s'assurer que

la FDS accompagne bien le produit acheté et que tous les contenants sont correctement étiquetés.



Pictogrammes de sécurité apposés sur l'étiquette

INSTALLATION À BORD

A bord du navire, le capitaine mettra à disposition des marins la FDS et attirera leur attention sur les mesures de prévention nécessaires pour limiter les risques liés à l'exposition au métabisulfite et sur la conduite à tenir en cas de projection dans les yeux, de contacts importants avec la peau et d'inhalation.

MÉTHODES D'APPLICATION

LE SAUPOUDRAGE

Cette méthode a l'avantage de diminuer le temps de travail et le nombre de manutentions manuelles et rend plus délicat l'obtention d'un traitement homogène.

Description de la méthode :

Prise directe dans le contenant d'une dose de métabisulfite pour une caisse de 25 Kg. Le saupoudrage est effectué manuellement à l'aide d'une boîte percée agitée de façon régulière au-dessus du bac.



Saupoudrage manuel du métabisulfite



Bac de trempage

LE TREMPAGE

Cette méthode est plus longue à mettre en œuvre que le saupoudrage mais elle garantit un traitement plus homogène des langoustines.

Description de la méthode :

Le métabisulfite en poudre doit être dilué une première fois dans l'eau de mer à raison de 8 Kg de produit pour 100 L d'eau. La solution obtenue doit être diluée une seconde fois par l'ajout de 100 L d'eau de mer, dans un contenant d'environ 500 L. Deux paniers de 15 Kg de langoustines sont trempés à la fois dans la solution diluée pendant 3 à 5 minutes.

MESURES DE PRÉVENTION

MANIPULATION ET STOCKAGE

Les précautions à prendre pour une manipulation du métabisulfite sans danger :

- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas respirer les poussières.
- Fumer lors de la manipulation du produit augmente les quantités inhalées. Donc s'abstenir.
- Avant les opérations de transfert, s'assurer que les contenants ne contiennent pas de produits incompatibles résiduels (par exemple, l'utilisation d'un récipient ayant contenu de l'acide et mal nettoyé, peut provoquer le dégagement d'un gaz toxique).
- Les vêtements souillés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant le travail.

Le produit craint l'humidité, il doit être conservé dans des lieux secs, correctement aérés, à une distance éloignée d'acides et d'agents d'oxydation. Il doit être tenu loin de la nourriture, des boissons et aliments.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Les marins devront porter les équipements de protection individuelle (EPI) suivants :

- Protection des yeux : lunettes-masques (ne pas utiliser de

lentilles oculaires).

- Protection de la peau : vêtements de protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton. Une veste et un pantalon de ciré sont donc adaptés.
- Protection des mains : gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.
- Protection respiratoire : dispositif de protection des voies respiratoires adéquat, par ex. masques coques CEN/FFP-2(S) ou CEN/FFP-3(S).



Masque coque



Lunette-masque

QUE FAIRE EN CAS DE TROUBLES ?

- Appeler le CCMM (Centre de consultations médicales maritime) de Toulouse à la moindre apparition de manifestations allergiques et/ou respiratoires en mer.
- En parler au médecin des gens de mer, le plus tôt possible, si vous supportez mal la présence de métabisulfite.



Pour l'amélioration de la santé et la sécurité au travail

60 Av de la Perrière, 56100 Lorient
Tel : 02 97 35 04 30 - Fax : 02 97 35 04 31
contact@imp-orient.com - www.imp-orient.com